



Strasbourg, le 4 décembre 1995

<s:\cdl\ju\pv\95\8f.>

CDL-JU-PV (95) 8

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT

Rapport de la 8^e réunion de la Sous-Commission sur la justice constitutionnelle avec les agents de liaison des cours constitutionnelles et autres instances équivalentes

(Venise, 22 novembre 1995)

La Sous-Commission sur la justice constitutionnelle a tenu sa 8^e réunion avec les agents de liaison des cours constitutionnelles et autres instances équivalentes à Venise, le 22 novembre 1995, sous la présidence de M. Matthew Russell. La liste des participants figure à l'annexe I.

1. Adoption de l'ordre du jour

Les participants adoptent l'ordre du jour figurant à l'annexe II.

2. Communication du Secrétariat

a. Publication du *Bulletin de jurisprudence constitutionnelle*

La publication du *Bulletin* n° 2/95 est prévue pour janvier 1996.

Le Secrétariat est en train de préparer les prochains *Bulletins spéciaux* qui contiendront des extraits de constitutions ainsi que des lois (ou, dans le cas des juridictions équivalentes, des extraits de lois) relatives aux cours participant au *Bulletin*. Le Secrétariat a reçu les textes législatifs de 34 pays. Il manque encore les lois relatives à deux cours. Pour des raisons pratiques, les textes législatifs seront publiés dans plusieurs *Bulletins spéciaux*. Le premier qui paraîtra en mars 1996 contiendra les contributions des pays suivants: Allemagne, Andorre, Bulgarie, Canada, Croatie, Etats-Unis, Finlande, France, Portugal, Roumanie et Russie.

Jusqu'à maintenant, il n'y a qu'une centaine d'abonnements au *Bulletin*, la plus grande partie aux Etats-Unis. Le Secrétariat, en collaboration avec le SEDDOC, va poursuivre sa campagne publicitaire, notamment par l'envoi de brochures publicitaires.

Les participants confirment le planning suivant pour 1995/1996 avec les dates suivantes:

- **Période du 1er septembre au 31 décembre 1995**
Date limite des contributions : 31 janvier 1996
Date de parution du *Bulletin* : mai 1996
- **Période du 1er janvier au 30 avril 1996**
Date limite des contributions : 31 mai 1996
Date de parution du *Bulletin* : septembre 1996
- **Période du 1er mai au 31 août 1996**
Date limite des contributions : 30 septembre 1996
Date de parution du *Bulletin* : janvier 1997

Les agents de liaison sont invités à communiquer au Secrétariat les adresses de revues juridiques qui seraient susceptibles d'informer leurs lecteurs à propos du *Bulletin*.

b. Droits d'auteur du *Bulletin de jurisprudence constitutionnelle*

Le Secrétariat informe les participants qu'il va déposer le *Bulletin de jurisprudence constitutionnelle* à la bibliothèque nationale à Paris pour demander l'attribution d'un numéro ISSN. Ensuite, les participants discutent de la demande de la Revue Juridique EMP de publier des traductions des résumés qui sont parus dans le *Bulletin*.

Les participants chargent le Secrétariat d'informer la revue juridique EMP qu'aucune permission d'ordre général ne peut être accordée, quant à l'autorisation sollicitée pour reproduire certaines parties du *Bulletin* traduites vers le tchèque et le slovaque. Toutefois, EMP recevra une liste des agents de liaison en vue de leur demander individuellement la permission de reproduire leurs résumés respectifs.

3. Etat d'avancement de la mise au point de la base de données de jurisprudence constitutionnelle (CODICES)

a. Distribution d'une version préliminaire de CODICES

Une version préliminaire de CODICES en anglais a été présentée aux participants et leur a été distribuée sur disquette pour essai et commentaires. La base de données contient tous les résumés qui ont été publiés à ce jour dans le *Bulletin*, adaptés selon les nouveaux critères de présentation et la version 7 du thésaurus systématique.

CODICES contient des résumés des décisions du *Bulletin* 1-3/93, 1-3/94 et 1/95 conjointement avec la version 7 du thésaurus systématique et le texte intégral de deux décisions. Ces deux décisions ont été ajoutées afin de montrer la possibilité d'insérer le texte intégral de décisions.

La version préliminaire de CODICES est composée de trois parties:

1. Résumés des décisions
2. Thésaurus
3. Exemples de texte intégral

Les agents de liaison sont cordialement invités à essayer cette version préliminaire de CODICES avec pour objectif de trouver:

- a) Des erreurs ou de possibles améliorations s'agissant de la présentation de la base de données;
- b) Des améliorations possibles des résumés des décisions de leur juridiction.

Les résumés de tous les *Bulletins* ont été à nouveau indexés par le Secrétariat suivant la version 7 du thésaurus. Le document CDL-JU (95) 17 prov. qui a été distribué avec les disquettes contient des instructions pour l'installation et l'utilisation de CODICES. La base de données **nécessite 8 MégaOctets** de mémoire centralisée pour fonctionner correctement.

Les participants approuvent l'évolution rapide de la base de données et chargent le Secrétariat de compléter la version française de CODICES aussitôt que possible.

b. Introduction du texte intégral des jugements dans la base de données CODICES

Les agents de liaison sont invités à transmettre au Secrétariat, sur disquette, le texte intégral des jugements, résumés dans le *Bulletin*, qui sont disponibles en forme électronique, pour inclusion dans CODICES.

Les agents de liaison qui le souhaiteraient, pourraient indexer selon le thésaurus systématique, d'autres décisions importantes qui ne sont pas encore résumées pour le *Bulletin* et envoyer ces références au Secrétariat pour inclusion dans la base de données.

4. Améliorer le Centre de Documentation sur la justice constitutionnelle

Le Secrétariat remercie les juridictions suivantes qui lui font parvenir régulièrement des exemplaires de leur recueils officiels:

- Cour constitutionnelle (Biélorus)
- Cour d'arbitrage (Belgique)
- Cour suprême (Canada)
- Cour constitutionnelle (République tchèque)
- Cour constitutionnelle (Lituanie)
- Tribunal constitutionnel (Pologne)
- Cour constitutionnelle (Roumanie)
- Cour constitutionnelle (Slovénie)

Sur la base d'une étude préparée par une étudiante française en documentation, les participants discutent des possibilités d'amélioration du Centre de documentation sur la justice constitutionnelle.

Les participants décident de donner priorité au *Bulletin* et à la base de données CODICES. Les cours participantes sont invitées à envoyer leurs recueils officiels au Centre de documentation.

Il est demandé au Secrétariat de recruter dans la limite des allocations budgétaires un documentaliste à plein temps pour le Centre, qui devrait également donner des conseils pour l'utilisation de la base de données.

5. Possibilités d'utilisation d'Internet pour la distribution de CODICES

La Faculté de droit de l'Université de Chicago a offert à la Commission de Venise l'établissement d'une connexion de la base de données CODICES à Internet avec le soutien financier de la Fondation Soros.

Les participants décident de compléter la base de données avant de considérer davantage les possibilités pour connecter CODICES à Internet.

6. Ajout au thésaurus systématique dans la mesure où les institutions de l'Union Européenne sont concernées

M. Singer, agent de liaison de la Cour de Justice des Communautés européennes, propose une série de mots-clés sur les institutions de l'Union Européenne (CDL-JU (95) 13). Les participants décident d'ajouter un chapitre 4.11 sur les institutions de l'Union Européenne au thésaurus systématique.

Les participants adoptent plusieurs modifications du thésaurus systématique et chargent le Secrétariat en coopération avec MM. Ryckeboer et Vandermoot de fixer la forme définitive des changements nécessaires. La version 8 du thésaurus apparaît au CDL-JU (95) 18.

7. Date et lieu de la prochaine réunion

Les participants décident de tenir la prochaine réunion de la Sous-Commission au siège d'une des cours participantes avant l'été 1996.

A N N E X E I

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

**SUB-COMMISSION ON CONSTITUTIONAL JUSTICE/
SOUS-COMMISSION JUSTICE CONSTITUTIONNELLE**

IRELAND/IRLANDE

Mr Matthew RUSSELL, Former Senior Legal Assistant to the Attorney General of Ireland
(Chairman/Président)

ARMENIA/ARMENIE

Mr Chahen AVAKIAN, Director, Dept. of Legal Affairs, Ministry of Foreign Affairs

BULGARIA/BULGARIE

Mme Ana MILENKOVA, Membre de l'Assemblée nationale

CYPRUS/CHYPRE

Mr Michael TRIANTAFYLLIDES, Chairman of the Council of the University of Cyprus,
Former President of the Supreme Court and Former Attorney General of the Republic
(Apologised/Excusé)

DENMARK/DANEMARK

Mr Asbjørn JENSEN, Attorney General (Apologised/Excusé)

FINLAND/FINLANDE

Mr Antti SUVIRANTA, Former President of the Supreme Administrative Court

FRANCE

M. Jacques ROBERT, Membre du Conseil constitutionnel (Apologised/Excusé)

GERMANY/ALLEMAGNE

Mr Helmut STEINBERGER, Professor at the University of Heidelberg, Director of the
Max-Planck Institute (Apologised/Excusé)

HUNGARY/HONGRIE

M. Janos ZLINSZKY, Judge at the Constitutional Court

ITALY/ITALIE

M. Antonio LA PERGOLA, Président de la Commission européenne pour la démocratie par le
droit, Avocat général, Cour de Justice des Communautés européennes (Apologised/Excusé)

LIECHTENSTEIN

M. Gerard BATLINER, Président du Conseil Scientifique du Liechtenstein Institut
(Apologised/Excusé)

LITHUANIA/LITUANIE

Mr Kestutis LAPINSKAS, Professor, Judge of the Constitutional Court, (aussi Agent de Liaison)

LUXEMBOURG

M. Gérard REUTER, Président de la Chambre des Comptes (Apologised/Excusé)

MALTA/MALTE

Mr Joseph SAID PULLICINO, Chief Justice (Apologised/Excusé)

MOLDOVA

Mr Boris NEGRU, Chef de la Section pour les problèmes de la législation, Parlement de Moldova

POLAND/POLOGNE

Mrs Hanna SUCHOCKA, Member of Parliament (Apologised/Excusée)

PORTUGAL

Mme Maria de Jesus SERRA LOPES, Ancienne Batonnière de l'ordre des Avocats
(Apologised/Excusée)

M. Armando MARQUES GUEDES, Ancien Président du Tribunal constitutionnel
(Apologised/Excusé)

ROMANIA/ROUMANIE

Mr Petru GAVRILESCU, Conseiller, Ambassade de Roumanie, BRUXELLES

SWEDEN/SUEDE

Mr Hans RAGNEMALM, Judge, Court of Justice of the European Communities
(Apologised/Excusé)

TURKEY/TURQUIE

Mr Ergun ÖZBUDUN, Professor at the University of Ankara, Vice-President of the Turkish Foundation for Democracy (Apologised/Excusé)

LIAISON OFFICERS/AGENTS DE LIAISON

ALBANIA/ALBANIE

Mr Franc JAKOVA, Member of the Constitutional Court, TIRANA

ARGENTINA/ARGENTINE

M. Héctor MASNATTA, Ambassadeur, Directeur du Centre d'études constitutionnelles et politiques, BUENOS AIRES

AUSTRIA/AUTRICHE

Mme Anneliese ELHENICKY, Conseillère à la Cour constitutionnelle, Service de la documentation, WIEN (Apologised/Excusée)

BELARUS

Prof. Mikhail PASTUKHOV, Judge, Constitutional Court, MINSK (Apologised/Excusé)

BELGIUM/BELGIQUE

M. Pierre VANDERNOOT, Référendaire à la Cour d'Arbitrage, BRUXELLES

M. Rick RYCKEBOER, Référendaire à la Cour d'Arbitrage, BRUXELLES

BULGARIA/BULGARIE

Mr Kiril MANOV, Secretary General of the Constitutional Court, SOFIA (Apologised/Excusé)

CANADA

Ms Louise MEAGHER, Deputy Registrar, Supreme Court of Canada, OTTAWA (Apologised/Excusée)

**COURT OF JUSTICE OF THE EUROPEAN COMMUNITIES/
COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPEENNES**

M. Ph. SINGER, Juriste, Division Recherche et Documentation, Cour de justice des Communautés européennes, LUXEMBOURG

CROATIA/CROATIE

Mrs Marija SALE_I_, Legal Adviser, Constitutional Court, ZAGREB

CYPRUS/CHYPRE

Mr Yiannakis CHRYSOSTOMIS, Supreme Court of Cyprus, NICOSIA (Apologised/Excusé)

CZECH REPUBLIC/REPUBLIQUE TCHEQUE

Mrs Ivana JAN_, Constitutional Court, BRNO (Apologised/Excusée)

DENMARK/DANEMARK

Ms Solveig BLOCH ANDERSEN, Head of Section of the Ministry of Justice, COPENHAGEN (Apologised/Excusée)

ESTONIA/ESTONIE

Mr Heinrich SCHNEIDER, Adviser to the Constitutional Review Chamber, National Court, TARTU (Apologised/Excusé)

**EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS/
COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME**

M. Nicolas SANSONETIS, Conseil de l'Europe (Apologised/Excusé)

FINLAND/FINLANDE

Mr Per LINDHOLM, Judge, Supreme Court, HELSINKI (Apologised/Excusé)

Mr Tapio KUOSMA, Judge, Supreme Administrative Court, HELSINKI (Apologised/Excusé)

FRANCE

M^{me} Dominique REMY-GRANGER, Chargée de Mission auprès du Président du Conseil constitutionnel, PARIS

M. Stéphane COTTIN, Service de documentation, Conseil constitutionnel, PARIS

GERMANY/ALLEMAGNE

Mr Matthias HARTWIG, Bundesverfassungsgericht, KARLSRUHE (Apologised/Excusé)

Mr Karl-Georg ZIERLEIN, Bundesverfassungsgericht, KARLSRUHE (Apologised/Excusé)

GREECE/GRECE

Mr Konstantinos MENOUDAKOS, Supreme Court, Council of State, ATHENS

HUNGARY/HONGRIE

Mr Peter PACZOLAY, Constitutional Court, BUDAPEST

IRELAND/IRLANDE

Mr James COMERFORD, Registrar, Supreme Court, DUBLIN (Apologised/Excusé)

ITALY/ITALIE

M. Giovanni CATTARINO, Secrétariat Général, Cour constitutionnelle, ROME

M. Nicola SANDULLI, Directeur de la Section de droit comparé, Cour constitutionnelle, ROME

M^{me} Elisa BIANCHI FIGUEREDO, Correspondant de la Section de droit comparé de la Cour constitutionnelle, ROME

LUXEMBOURG

M. Roger EVERLING, Cour supérieure de Justice, LUXEMBOURG (Apologised/Excusé)

NETHERLANDS/PAYS-BAS

Mrs Alice C.M. HÖPPENER, Assistant to the Chief Justice, Supreme Court of the Netherlands, THE HAGUE

NORWAY/NORVEGE

Mrs Anne M. SAMUELSON, The Norwegian Supreme Court, OSLO

POLAND/POLOGNE

Mrs Halina PLAK, Head of the Library and Documentation Centre, Constitutional Tribunal, WARSZAWA

PORTUGAL

M. Miguel LOBO ANTUNES, Service de Documentation, Tribunal constitutionnel, LISBONNE (Apologised/Excusé)

M. Antonio DUARTE SILVA, Tribunal constitutionnel, LISBONNE (Apologised/Excusé)

ROMANIA/ROUMANIE

M. Gheorghe IANCU, Secrétaire en chef à la Cour constitutionnelle, BUCAREST

RUSSIA/RUSSIE

M. Eugène G. PYRICKOV, Head of the International Relations Department, Constitutional Court, MOSCOW

SLOVAKIA/SLOVAQUIE

Mr Ján DRGONEC, Judge at the Constitutional Court, KOŠICE (Apologised/Excusé)

SLOVENIA/SLOVENIE

Mr Arne MAV_I_, Constitutional Court, LJUBLJANA

SOUTH AFRICA/AFRIQUE DU SUD

Ms Justine WHITE, Judges' Chambers, Constitutional Court, BRAAMFONTEIN

SPAIN/ESPAGNE

M. Pedro BRAVO GALA, Conseiller, Bibliothèque et Documentation, Tribunal constitutionnel, MADRID

SWEDEN/SUEDE

Mr Leif LINDSTAM, Supreme Administrative Court Judge, STOCKHOLM (Apologised/Excusé)

Mr Johan MUNCK, Supreme Court Judge, STOCKHOLM (Apologised/Excusé)

SWITZERLAND/SUISSE

M. Paul TSCHÜMPERLIN, Secrétaire Général, Tribunal fédéral, LAUSANNE

Mme Juliane ALBERINI-BOILLAT, Chef du service de documentation, Tribunal fédéral, LAUSANNE (Apologised/Excusée)

TURKEY/TURQUIE

Mr Mehmet TURHAN, Reporter, Constitutional Court, Ankara

UNITED STATES/ETATS-UNIS

Mr Alexander WOHL, Judicial Fellow, Supreme Court, WASHINGTON (Apologised/Excusé)

SECRETARIAT

DIRECTORATE OF LEGAL AFFAIRS/DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

M. Gianni BUQUICCHIO

M. Christos GIAKOUMOPOULOS

M. Jörg POLAKIEWICZ

M. Rudolf DÜRR

Mlle Helen MONKS

Mme Agnès READING

INTERPRETERS/INTERPRETES

Mme Mireille ARDITI

Mme Maria FITZGIBBON

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Communication du Secrétariat

a. Publication du *Bulletin de jurisprudence constitutionnelle*

Le Secrétariat fournira des informations sur les publications les plus récentes du *Bulletin*. La publication du *Bulletin* n° 2/1995 est prévue pour décembre 1995.

Afin de garantir une publication régulière du *Bulletin*, les participants sont invités à confirmer le planning suivant pour 1995/1996. Le Secrétariat propose les dates suivantes:

- Période du 1er septembre au 31 décembre 1995

Date limite des contributions : 31 janvier 1996

Date de parution du *Bulletin* : avril 1996

- Période du 1er janvier au 30 avril 1996

Date limite des contributions : 31 mai 1996

Date de parution du *Bulletin* : août 1996

- Période du 1er mai au 31 août 1996

Date limite des contributions : 30 septembre 1996

Date de parution du *Bulletin* : décembre 1996

b. Droits d'auteur du *Bulletin de jurisprudence constitutionnelle*

Les droits d'auteur du *Bulletin de jurisprudence constitutionnelle* ne sont pas encore protégés. Des revues juridiques ont d'ores et déjà demandé au Secrétariat l'autorisation de reproduire certains résumés (voir CDL-JU (95) 9). Afin de garantir la protection du *Bulletin*, les agents de liaison en tant qu'auteurs, pourraient souhaiter charger le Secrétariat d'enregistrer leurs droits.

3. Etat d'avancement de la mise au point de la base de données de jurisprudence constitutionnelle (CODICES)

a. Distribution d'une version préliminaire de CODICES

Le Secrétariat a préparé une version *test* préliminaire de CODICES telle qu'elle a été présentée à la réunion de Lausanne. Elle sera distribuée sur disquette aux participants pour essai et commentaires. Le Secrétariat rendra compte également de l'évolution de l'installation du logiciel (Access et Folio Views) sur le réseau du Conseil de l'Europe.

b. Introduction du texte intégral des jugements dans la base de données CODICES

Jusqu'à présent, seuls les résumés préparés par les agents de liaison sont publiés dans le *Bulletin*. A l'avenir, il pourrait être envisagé d'inclure dans la base de données CODICES le texte intégral des jugements. Les agents de liaison sont invités à informer la Sous-Commission dans quelle mesure il leur est possible d'envoyer, sur disquette, le plein texte des jugements, à Strasbourg (mis à part les problèmes matériels, des obstacles légaux existent peut-être lorsque les cours ont cédé les droits d'auteur à certains éditeurs exclusivement).

4. Améliorer le Centre de Documentation sur la justice constitutionnelle

Lors de son stage au Secrétariat de la Commission, une étudiante française en documentation a préparé une étude sur l'amélioration du Centre de documentation sur la justice constitutionnelle. L'étude est basée sur les questionnaires renvoyés par les agents de liaison, libraires et autres lecteurs du *Bulletin*. Les principales conclusions de l'étude sont résumées dans le Document CDL-JU (95) 10.

Les participants sont invités à procéder à un échange de vues sur les possibles améliorations dans le fonctionnement du Centre de Documentation à Strasbourg.

5. Possibilités d'utilisation d'Internet pour la distribution de CODICES

A la 7ème réunion de la Sous-Commission sur la justice constitutionnelle avec les agents de liaison des cours constitutionnelles et autres instances équivalentes, le Professeur Lessig de la Faculté de droit de l'Université de Chicago a informé la Sous-Commission d'un projet visant à relier au réseau Internet les cours constitutionnelles d'Europe centrale et orientale (CDL-JU (95) 3). Conformément à la décision prise lors la réunion, le Secrétariat a préparé une Note sur les implications d'une connexion de la base de données CODICES de la Commission de Venise sur Internet (CDL-JU (95) 11).

Les participants sont invités à prendre une décision formelle quant à la mise à disposition de la base de données CODICES sur Internet et quant à l'acceptation par le Secrétariat de l'offre de coopération faite par la Faculté de droit de l'Université de Chicago.

6. Ajout au thésaurus systématique dans la mesure où les institutions de l'Union Européenne sont concernées

Lors de la 7ème réunion de la Sous-Commission sur la justice constitutionnelle avec les agents de liaison des cours constitutionnelles et autres instances équivalentes, une nouvelle version du thésaurus a été adoptée (CDL-JU (95) 8). Il a été décidé d'ajouter un chapitre 4.11 sur les institutions de l'Union Européenne. M. Singer, agent de liaison de la Cour de Justice des Communautés européennes, a préparé un projet d'une série de mots-clés (CDL-JU (95) 13).

Les participants sont invités à apporter les modifications nécessaires au thésaurus systématique.

7. Date et lieu de la prochaine réunion

Etant donné le grand succès de la réunion de cette année au Tribunal fédéral de Lausanne, il pourrait être envisagé de tenir une autre réunion de la Sous-Commission au siège d'une des cours participantes. Afin d'évaluer l'avancement de la base de données, la réunion devrait avoir lieu avant l'été.